



# RESEAU DE TELEDISTRIBUTION

## DEMANDE DE RACCORDEMENT DE L'IMMEUBLE (Annexe 2 à la demande d'autorisation de construire)

Propriétaire du bâtiment :

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Société : \_\_\_\_\_  
Rue et N° : \_\_\_\_\_  
N° postal et lieu : \_\_\_\_\_  
N° de l'article cadastral : \_\_\_\_\_  
Concerne immeuble rue et N° : \_\_\_\_\_  
Nombre total des appartements  
que comprend l'immeuble : \_\_\_\_\_

- Le propriétaire susmentionné demande le raccordement de son bâtiment au télé-réseau de Saillon aux conditions fixées par le Règlement du télé-réseau dont il a pris connaissance.
- Le propriétaire susmentionné ne désire pas raccorder son bâtiment au télé-réseau de Saillon.

La Commune de Saillon s'engage à raccorder le bâtiment ci-dessus dès que l'avancement des travaux de la construction du réseau le permettra, selon taxes et tarifs en vigueur.

Ainsi fait,

à Saillon, le

Le propriétaire :

Commune de Saillon

**→ A RETOURNER IMPERATIVEMENT A LA COMMUNE**